

Cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire

2010/2100(INI) - 02/12/2014 - Document de suivi

La Commission présente son 1^{er} rapport bisannuel sur la concrétisation des engagements stratégiques de l'UE en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le rapport entend savoir comment les décaissements et interventions spécifiques effectués en 2012 se sont alignés sur les six priorités stratégiques du Plan de mise en œuvre pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et comment l'UE et ses États membres se sont conformés aux principes de coordination, de complémentarité et de cohérence dans la réalisation de ces priorités.

Analyse chiffrée : les donateurs de l'UE ont investi près de 3,4 milliards EUR dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle en 2012, ce qui correspond à environ 8% de l'ensemble de leur aide publique au développement (APD). Les interventions ont été réparties entre 2.500 programmes et ont couvert plus de 115 pays. La majorité des interventions (environ 65%) ont été effectuées au niveau national et plus de 115 pays partenaires, y compris des États fragiles, ont bénéficié d'une aide. Sur le plan géographique, l'Afrique a été le principal destinataire des fonds en 2012: elle a reçu 43% du total des contributions. En Afrique, les États membres ont axé leur soutien sur certains pays, tandis que la répartition géographique des actions de l'UE a été plus large.

Répartition des décaissements : plus de la moitié de l'ensemble des fonds décaissés en 2012 (2 milliards EUR, soit environ 60% du total) ont été alloués à la priorité n° 1 (améliorer la résilience des petites exploitations et les moyens de subsistance dans les zones rurales), ce qui montre que cette dernière constituait un objectif important de l'aide totale de l'UE. Quelque 1.560 programmes ont été financés dans plus de 100 pays dans ce domaine.

La priorité n° 1 a été suivie par la priorité n° 5 (améliorer la nutrition) avec un total de 14% du total des fonds en 2012, et de la priorité n° 2 (soutenir une gouvernance efficace) avec un taux de 12% d'aide.

Coordination, complémentarité et cohérence (3Cs):

- étant donné que 44 pays bénéficient du soutien de plus de 5 donateurs de l'UE, **la coordination s'avère essentielle pour garantir l'efficacité de l'aide de l'UE** au niveau national ; l'UE participe et se conforme aux stratégies en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux plans d'investissement agricole des pays partenaires. Les structures existantes, telles que les groupes de travail sectoriels (qui ne se limitent généralement pas aux seuls donateurs de l'UE), sont considérées comme des mécanismes clés;
- la programmation conjointe de l'UE contribue de manière significative à la complémentarité de l'UE et de ses États membres ainsi qu'aux synergies** entre eux. Depuis 2011, des processus de programmation conjointe ont été lancés dans environ 20 pays partenaires, bien qu'ils en soient à un stade différent dans chaque pays. Un exemple concret de programmation conjointe de l'UE et de ses États membres est l'élaboration d'une feuille de route pour la nutrition UE+ en Éthiopie;
- les actions relevant des 6 priorités étaient **conformes** aux stratégies des pays partenaires : **la coordination au sein de la plateforme IERAD** favorise les politiques et stratégies conjointes en Europe et contribue à renforcer la **cohérence**, la coordination et la complémentarité. Ces mécanismes formels et informels servent également à coordonner la participation des donateurs de l'

UE aux enceintes et initiatives internationales, parmi lesquelles l'Assemblée générale des Nations unies, le Conseil des droits de l'homme, le CSA, le mouvement SUN, la deuxième conférence internationale sur la nutrition (CIN2), le G8 et le G20.

Le rapport met par ailleurs en lumière les constatations suivantes :

- **il pourrait être possible pour les donateurs de l'UE d'opérer de manière plus efficace:** 68 pays partenaires ont reçu moins de 3 millions EUR en moyenne par donateur. Le montant moyen des versements est de 1,34 million EUR. Cela est particulièrement frappant en Amérique centrale, où 4 pays sont soutenus par 4 donateurs ou davantage, le montant moyen par donateur étant de moins de 2,2 millions EUR. Les donateurs de l'UE doivent continuer à mieux se répartir les tâches, sous la conduite des pays partenaires;
- **la recherche déterminée par la demande, la vulgarisation et l'innovation requièrent une attention accrue,** sous la forme d'un accroissement des investissements conformément aux engagements de 2010 et, tout particulièrement, pour veiller à ce que les résultats soient traduits en actions sur le terrain de manière à en optimiser l'impact;
- **la coordination des donateurs de l'UE au niveau national devrait aller au-delà de l'échange d'informations.** Les mécanismes de coordination ont particulièrement porté leurs fruits aux niveaux mondial, continental et régional, comme le montrent l'expérience de l'IERAD et, en Afrique de l'Ouest, le mécanisme de coordination de l'ECOWAP pour les partenaires en matière de développement. Toutefois, au niveau national, il est possible d'améliorer la situation, en renforçant la coordination au-delà du partage d'informations, pour assurer une plus grande cohérence et complémentarité et une meilleure mise en commun des enseignements;
- dans les pays partenaires, les enseignements tirés montrent qu'il est possible de **renforcer le dialogue avec les organisations d'agriculteurs, les ONG locales et internationales et le secteur privé**, en particulier pour ce qui est de la formulation et de la mise en œuvre des programmes nationaux. Il convient de le faire dans l'ensemble des pays partenaires. Une étude de cas menée en Éthiopie a montré que la contribution conjointe de l'UE pour aborder la sécurité alimentaire et nutritionnelle était très pertinente sur le plan de l'élaboration des politiques et des investissements;
- **la programmation conjointe en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle doit être renforcée :** elle peut aussi conduire à un plus grand nombre de cadres de suivi et d'évaluation conjoints axés sur les résultats, y compris au niveau local.

Enfin, la méthodologie pour l'établissement de rapports conjoints de l'UE sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle devrait être améliorée. Le prochain rapport devrait mettre l'accent sur des sujets spécifiques en portant une plus grande attention à l'évaluation des résultats/incidences. Il devrait en outre se concentrer sur des études de cas effectuées avec des partenaires et des États membres.